

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

**Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique
« S.P.D.I.T. - SICAF »**

Siège social : Boulevard El Béji Caïd Essebsi, n°5, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT-SICAF » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 08 avril 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Sami MENJOUR (Audit Consulting Management) et Mr Tarek ABDENNADHER.

BILAN

(Exprimé en dinars)

Actifs

<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles	2	16 751	32 767
Moins : amortissements	2	12 347	32 096
	2	4 404	671
Immobilisations corporelles	2	425 727	478 952
Moins : amortissements	2	338 596	337 518
	2	87 131	141 434
Immobilisations financières	3	18 946 650	17 376 593
Moins : provisions	3	4 846 792	4 970 379
	3	14 099 858	12 406 214
<u>Total des actifs immobilisés</u>		14 191 393	12 548 320
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		14 191 393	12 548 320
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Intermédiaires en bourse		21 945	19 448
Autres actifs courants	4	3 135 457	3 185 920
Moins : provisions	4		
	4	3 135 457	3 185 920
Placements et autres actifs financiers	5	60 542 958	56 678 259
Moins : provisions	5	4 614 809	4 454 049
	5	55 928 149	52 224 210
Liquidités et équivalents de liquidités	6	266 922	5 081 261
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		59 352 473	60 510 841
<u>Total des actifs</u>		73 543 866	73 059 160

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

BILAN

(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et Passifs

	<u>Notes</u>	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	7	28 000 000	28 000 000
Réserve Légale	7	2 800 000	2 800 000
Réserves Ordinaires	7	1 777 162	1 777 162
Prime d'émission	7	2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial	7	4 213 996	3 236 416
Réserves pour réinvestissement exonérés	7	822 838	822 838
Résultats reportés	7	13 812 710	9 665 769
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		53 845 456	48 720 934
Résultat affecté au compte réserves à régime spécial			977 580
Résultat disponible			20 946 941
Résultat net		16 915 587	21 924 521
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		70 761 043	70 645 456
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Autres passifs courants	8	2 782 823	2 413 705
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		2 782 823	2 413 705
<u>Total des passifs</u>		2 782 823	2 413 705
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		73 543 866	73 059 160

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

Etat de Résultat

(Exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	31/12/2020	31/12/2019
<u>Produits d'exploitation</u>			
Dividendes des participations non cotées	9	14 360 705	15 052 032
Dividendes des placements cotés	9	445 167	1 918 230
Plus-value sur cessions des placements	9	7 552	3 241 792
Revenus des placements monétaires	9	4 051 606	4 524 006
Autres produits d'exploitation	9	115 525	108 146
Reprises sur provisions antérieures	9	702 110	490 686
<u>Total des produits d'exploitation</u>		19 682 665	25 334 892
<u>Charges d'exploitation</u>			
Commissions et charges assimilées	10	56 804	58 271
Moins-values sur cessions de titres	10	100 000	2 783
Dotation aux provisions pour risques et charges	10	1 486	
Dotation aux provisions pour dépréciations de titres	10	739 283	1 690 169
Dotation aux amortissements	10	58 276	61 191
Charges de personnel	10	329 180	333 099
Autres charges d'exploitation	10	326 561	337 257
<u>Total des charges d'exploitation</u>		1 611 590	2 482 770
<u>Résultat d'exploitation</u>		18 071 075	22 852 122
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		18 071 075	22 852 122
<u>Impôt sur les sociétés</u>	11	794 942	877 460
<u>Impôt sur les Capitaux Mobiliers</u>	12	315 121	
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		16 961 012	21 974 662
<u>Eléments extraordinaires (contribution sociale de solidarité)</u>	11	45 425	50 141
<u>Résultat Net de l'exercice</u>		16 915 587	21 924 521

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars)

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<u>Résultat</u>	16 915 587	21 924 521
Ajustement pour amortissements et Provisions	797 559	1 751 360
Ajustement pour reprise sur amortissements et Provisions	-702 110	-490 686
Variations des créances	-2 497	-18 587
Variations des autres actifs courants	50 463	-760 755
Variation brute des placements et autres actifs financiers	-3 864 698	-845 285
Variation du passif courant	369 119	698 472
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	13 563 423	22 259 041
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements provenant des acquisitions des immobilisations incorporelles	-4 699	
Décassements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles	-3 006	
Décassements provenant des acquisitions des immobilisations financières	-2 500 000	-1 154 580
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations financières	9 900	17 977
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières	920 043	558 000
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	-1 577 762	-578 603
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Dividendes et autres distributions	-16 800 000	-16 800 000
Encaissement provenant de la cession des actions SPDIT		
Dividendes des actions SPDIT		
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	-16 800 000	-16 800 000
<u>Variation de trésorerie</u>	<u>-4 814 339</u>	<u>4 880 437</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 081 261	200 824
Trésorerie en fin de période	266 922	5 081 261

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2020

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1. PRESENTATION DES COMPTES ET DE LA SOCIETE

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I. T" est une société d'investissement à capital fixe qui a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.
- La société a été agréée en tant que société d'investissement par décision du Ministre du Plan et des Finances, en date du 16 Octobre 1989.
- Les comptes de la SPDIT sont tenus et présentés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises fixées par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la SPDIT est tenue sur ordinateur, au moyen des journaux auxiliaires suivants :

- Journal auxiliaire Banques
- Journal auxiliaire Caisse
- Journal auxiliaire intermédiaires en Bourse
- Journal auxiliaire Opérations Diverses.

Mensuellement, un grand livre par compte et une balance générale sont édités, reprenant le total des mouvements des comptes.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la SPDIT ainsi que la comptabilité sont tenus en Dinar Tunisien.

1.4. EVALUATION DES PARTICIPATIONS ET DES PLACEMENTS

- Les participations et les placements sont portés en comptabilité à leur coût d'achat historique hors frais accessoires d'acquisition.
- Au cours de l'exercice et au moment de leur cession, ils sont évalués à leur prix moyen pondéré.
- Une provision pour dépréciation est constituée pour les valeurs cotées en Bourse lorsque le cours moyen boursier du mois de décembre est inférieur à la valeur comptable.
- Il n'est pas tenu compte des plus-values lorsque le cours moyen boursier du mois de décembre est supérieur à la valeur comptable arrêtée à la même date.

- Pour les placements à long terme non cotés, l'évaluation à la date de clôture est faite en se référant à la valeur d'usage en prenant en considération :
 - L'actif net tel qu'il découle des états financiers.
 - Le secteur d'activité auquel appartient la société.
 - L'importance du patrimoine immobilier.
 - Les résultats réalisés au cours des derniers exercices et les perspectives de rentabilité.

Une provision pour dépréciation du portefeuille - titres est constituée pour couvrir la différence entre la valeur d'usage de l'action et sa valeur d'acquisition.

1.5. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties par application des taux suivants :

- Logiciels informatiques	33%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériels de bureau	10%
- Agencements, aménagements et installations	10%
- Matériel informatique	15%

Les immobilisations dont la valeur est inférieure ou égale à 500 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice d'acquisition.

Ces taux sont appliqués linéairement. Ils sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent et à ceux admis par l'administration fiscale.

1.6. REGIME FISCAL

La Société SPDIT est régie par les lois, N° 88-92, N° 92-113, N° 95-87 et N° 95-88.

1.7. COMPTABILISATION DES REVENUS

- Les dividendes sont comptabilisés, en tant que revenus de l'exercice sur la base des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté définitif de cet exercice.
- Les plus-values de cession sont portées dans un compte de produits à la réalisation effective de la cession en Bourse.

Les intérêts sur les placements sont enregistrés lorsqu'ils sont courus.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(En DT)

En Dinars Tunisiens		Valeurs brutes				Amortissements				VCN
Immobilisations	Désignation	au 01/01/2020	Acquisitions & cessions	au 31/12/2020	Taux	au 01/01/2020	Dotations 2020	Amort/ cession	au 31/12/2020	au 31/12/2020
Incorporelles	Logiciels	32 767	-16 017	16 751	33,33%	32 096	966	-20 715	12 347	4 404
Total en DT		<u>32 767</u>	<u>-16 017</u>	<u>16 751</u>		<u>32 096</u>	<u>966</u>	<u>-20 715</u>	<u>12 347</u>	<u>4 404</u>
Corporelles	Mat. Transport	402 154		402 154	20%	264 796	56 005		320 800	81 354
	A.A.I Générales	8 824	-8 824	0	10%	8 824		-8 824	0	0
	Equip de bureaux	18 074	-2 904	15 170	10%	16 814	354	-2 904	14 264	906
	Accessoires de bureau	831	-95	737	10%	733	60	-95	699	38
	Mat.Informatique	47 748	-40 082	7 666	15%	45 031	891	-43 089	2 833	4 833
	Autres immob.Corp	1 320	-1 320	0	10%	1 320		-1 320	0	0
Total en DT		<u>478 952</u>	<u>-53 225</u>	<u>425 727</u>		<u>337 518</u>	<u>57 310</u>	<u>-56 232</u>	<u>338 596</u>	<u>87 131</u>

La variation enregistrée par rapport à l'exercice précédent correspond à l'acquisition de logiciels et d'un matériel informatique respectivement pour 4 699 dinars et 3 007 dinars, et la mise en rebus des immobilisations incorporelles et corporelles totalement amorties respectivement pour 20 715 dinars et 56 232 dinars.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(En DT)

Notes	Libellé du compte	31/12/2020	31/12/2019
3-1	Actions non cotées-groupe	13 853 456	13 853 499
3-1	Provisions pour dépréciation des actions non cotées groupe	-2 794 292	-2 817 879
3-2	Autres actions non cotées	2 941 000	3 041 000
3-2	Provisions pour dépréciation autres actions non cotées	-2 052 500	-2 152 500
3-3	Obligations	2 100 000	420 000
	Autres immobilisations financières	52 194	62 094
	TOTAL	<u>14 099 858</u>	<u>12 406 214</u>

3.1. ACTIONS NON COTEES GROUPE

(En DT)

Participations non cotées-Groupe	Capital		31/12/2020				31/12/2019			
	Titres Emis	% direct dans le capital	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes
S.I. Notre Dame	15 000	43,00%	6 450	1 788 815	1 788 815		6 450	1 788 815	1 788 815	215 00
SEABG	7 900 000	30,64%	2 420 766	1 440 923		13 687 011	2 420 766	1 440 923		13 687 01
SBT	14 350 000	27,78%	3 986 441	1 236 210		418 576	3 986 441	1 236 210		837 29
STBN	1 886 100	11,50%	216 958	1 522 796	775 757		216 958	1 522 796	775 757	
STBO	1 664 000	13,63%	226 800	1 618 480			226 800	1 618 480		
LA PREFORME	122 005	11,10%	13 538	968 570			13 538	968 570		
SGBIA	495 500	15,25%	75 577	4 852 762		226 731	75 577	4 852 762		202 56
SNB	90 200	1,67%	1 502	124 900		7 510	1 502	124 900		7 51
CFDB	197 500	0,00%	0				1	43		
SLD	698 500	0,43%	3 000	300 000	229 720		3 000	300 000	253 307	
Total en DT				<u>13 853 456</u>	<u>2 794 292</u>	<u>14 339 828</u>		<u>13 853 499</u>	<u>2 817 879</u>	<u>14 949 37</u>

- La variation enregistrée en 2020 correspond à la vente d'une action CFDB à 43 dinars.

3.2. AUTRES ACTIONS NON COTEES

(En DT)

Autres participations non cotées	Capital		31/12/2020				31/12/2019			
	Titres Emis	% dans le capital	Nombre	Valeur	Provision	Dividende	Nombre	Valeur	Provision	Dividende
Hôtel " El Mansour -Tabarka	1 573 950	7,62%	120 000	1 200 000	1 200 000		120 000	1 200 000	1 200 000	
Hôtel Ecrin de Hammamet	270 500	13,77%	37 250	372 500	372 500		37 250	372 500	372 500	
Hôtel,jardins de Hammamet	15 600	15,38%	2 400	240 000	240 000		2 400	240 000	240 000	
Sté Tourisme et Loisir (Hôtel)	133 000	1,58%	2 100	210 000	210 000		2 100	210 000	210 000	
Sté Union Factoring	3 000 000	5,00%	150 000	750 000			150 000	750 000		75 000
Tunis Centre	100 000	1,38%	1 375	137 500		20 625	1 375	137 500		27 500
SCIF							1 000	100 000	100 000	
STC	439 898	0,03%	138	1 000		252	138	1 000		157
STPAT	4 500	6,67%	300	30 000	30 000		300	30 000	30 000	
Total en DT				2 941 000	2 052 500	20 877		3 041 000	2 152 500	102 657

- La variation enregistrée en 2020 par rapport à 2019 correspond à l'annulation par perte des actions SCIF pour leurs valeurs totales 100 000 dinars.

3.3. OBLIGATIONS

(En DT)

Désignation	Solde au 31/12/2019	Souscription 2020	Reclassement échéances – 1an	Solde au 31/12/2020
Emprunt obligataire HL 2016	100 000		100 000	0
Emprunt obligataire Attijari Bank 2016	120 000		120 000	0
Emprunt obligataire BH 2017	200 000		100 000	100 000
Emprunt obligataire Amen Bank 2020		2 500 000	500 000	2 000 000
TOTAL	420 000	2 500 000	820 000	2 100 000

- Les emprunts Hannibal Lease (HL) et Attijari Bank souscrits en 2016 pour 500 000 D et 600 000 D sont rémunérés à des taux fixes respectifs de 7,65% et 7,4%.
- L'emprunt BH souscrit en 2017 pour 500 000 D est rémunéré à un taux fixe de 7,4%.
- L'emprunt Amen Bank souscrit en 2020 pour 2 500 000 D est rémunéré à un taux fixe de 9,5%.

Ces obligations ont généré au 31 décembre 2020 des intérêts pour 149 815 DT.

NOTE 4- AUTRES ACTIFS COURANTS

(En DT)

Note	Libellé	31/12/2020	31/12/2019
	Prêts	16 614	21 425
	Etat et collectivités publiques	2 440 315	2 635 594
	Compte d'attente	286 260	188 774
	Autres débiteurs divers	226 255	172 913
	Créance sur cession de titres	1 486	1 486
	Produits à recevoir	28 388	161 221
	Charges constatées d'avance	136 139	4 507
	TOTAL	3 135 457	3 185 920

NOTE 5 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

(En DT)

Notes	Libellé	31/12/2020	31/12/2019
5-1	Actions Tunisiennes cotées	19 755 285	19 755 216
5-2	Actions Sicav et FCP	1 867 471	1 865 043
5-3	Billets de trésorerie, Certificats de dépôt et Pension livrée	38 100 202	34 500 000
	Echéances à moins d'1 an /obligations	820 000	558 000
	Placements et autres actifs financiers	60 542 958	56 678 259
	Provisions pour dépréciation des actions cotées	-4 614 809	-4 454 049
	TOTAL	55 928 149	52 224 210

5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTEES & PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES

(En DT)

Actions	VN	Capital		2 020			2 019			CMB	Résultat	Provisions	Reprise de	Provisions au	Dotations au	Dividendes
		Titres émis	%	Qtt	C.M-20	Valeur	Qtt	C.M-19	Valeur	Décembre	latent	Antérieures	prov/cours	31/12/2020	31/12/2020	2020
A.Leasing	10,000	2 750 000	1,75%	48 246	22,363	1 078 907	48 246	22,363	1 078 907	10,654		-541 688		-564 894	-23 206	
ATL	1,000	25 000 000	0,25%	62 998	2,670	168 198	62 998	2,670	168 198	1,610		-54 172		-66 771	-12 600	
ATB	1,000	100 000 000	0,21%	214 295	2,806	601 365	214 295	2,806	601 365	2,896	19 233					
Attijari bank	5,000	40 741 997	0,13%	51 250	16,566	849 000	51 250	16,566	849 000	27,253	547 716					
BH	5,000	47 600 000	0,21%	99 909	8,840	883 173	99 909	8,840	883 173	9,090	25 000					
BIAT	10,000	17 850 000	1,10%	196 042	22,425	4 396 234	186 708	23,546	4 396 165	94,475	14 124 834					
BNA	5,000	64 000 000	0,02%	13 883	7,565	105 025	13 883	7,565	105 025	8,749	16 437					
BT	1,000	225 000 000	0,26%	584 730	0,997	583 084	584 730	0,997	583 084	6,759	3 369 106					
CC	1,000	172 134 413	0,26%	440 000	2,426	1 067 428	440 000	2,426	1 067 428	1,867		-538 988	293 040	-245 948		
CIL	5,000	5 000 000	1,00%	50 000	5,846	292 324	50 000	5,846	292 324	16,056	510 476					
DH	10,000	54 907 262	0,12%	68 494	14,600	1 000 012	68 494	14,600	1 000 012	14,479		-293 771	285 483	-8 288		22 809
ICF	10,000	2 100 000	2,21%	46 355	23,415	1 085 394	46 355	23,415	1 085 394	69,697	2 145 410					370 840
MONOPRIX	2,000	19 969 372	1,12%	224 297	2,849	639 111	224 297	2,849	639 111	6,105	730 222					
POULINA	1,000	180 003 600	0,00%	5 400	5,509	29 750	5 400	5,509	29 750	10,344	26 108					1 620
SAH	1,000	65 345 760	0,05%	35 051	7,282	255 230	35 051	7,282	255 230	12,303	176 003					5 258
Sotetel	5,000	4 636 800	2,26%	104 618	20,121	2 105 030	104 618	20,121	2 105 030	5,040		-1 566 248		-1 577 756	-11 508	
STB	5,000	155 375 000	0,41%	632 154	6,689	4 228 529	632 154	6,689	4 228 529	3,356		-1 424 926		-2 107 021	-682 094	
TPR	1,000	50 000 000	0,07%	36 676	2,504	91 824	36 676	2,504	91 824	4,317	66 506					
TUNIS RE	5,000	20 000 000	0,17%	33 704	8,772	295 664	33 704	8,772	295 664	7,463		-34 256		-44 131	-9 875	
						19 755 285			19 755 216		21 757 053	-4 454 049	578 523	-4 614 809	-739 283	400 527

- La variation enregistrée en 2020 par rapport à 2019 correspond à l'achat de 14 droits d'attribution de la BIAT pour 69 dinars;
- La SPDIT a reçu 9 334 actions gratuites BIAT portant jouissance à compter du 1er janvier 2020.
- Les plus-values latentes calculées sur la base du cours moyen boursier du mois de décembre 2020, soit 21 757 053 dinars, sont données à titre d'information. Conformément au principe énoncé dans la note 1.4, ces plus-values ne sont pas prises en compte.

5.2. ACTIONS SICAV

(En DT)

SICAV	Valeur comptable au 31/12/2020	Valeur liquidative au 31/12/2020	Résultat latent
SICAV OBLIGATAIRE	325 021	334 157	9 136
SICAV MIXTE& FCP	1 542 450	1 722 935	180 485
TOTAL	1 867 471	2 057 092	189 621

Les placements SICAV sont évalués au 31 Décembre 2020 à leur coût d'acquisition, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte dans le résultat de l'exercice.

5.3. BILLETS DE TRESORERIE, CERTIFICATS DE DEPOTS ET PENSION LIVREE

(En DT)

Échéance	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Juillet 2021	Total
Certificats de dépôts	2 000 000			12 500 000	13 500 000	28 000 000
Billets de trésorerie	3 900 000	400 000	200 000		5 200 000	9 700 000
Pension livrée		400 202				400 202
TOTAL	5 900 000	800 202	200 000	12 500 000	18 700 000	38 100 202

NOTE 6 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

(En DT)

	31/12/2020	31/12/2019
Banques	265 759	5 079 512
Caisse	1 163	1 749
Total	266 922	5 081 261

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres après résultat de l'exercice totalisent, à la date de clôture de l'exercice 2020, un montant de 70 761 043 D contre 70 645 456 D au 31 décembre 2019. Les mouvements des capitaux propres intervenus au cours de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

(En DT)

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves à régime spécial	Prime D'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2019	28 000 000	2 800 000	1 777 162	822 838	3 236 416	2 418 750	9 665 769	21 924 521	70 645 456
Affectation résultats reportés							-9 665 769	9 665 769	
Affectation du montant réinvesti					977 580			-977 580	
Affectation résultat 2019-résultats reportés 2019							13 812 710	-13 812 710	
Dividende 2019								-16 800 000	-16 800 000
Résultat								16 915 587	16 915 587
Total	28 000 000	2 800 000	1 777 162	822 838	4 213 996	2 418 750	13 812 710	16 915 587	70 761 043

7.1. CAPITAL

Le capital est composé de 28 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

7.2. RESERVES POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES

Ce compte enregistre la réaffectation des réserves ordinaires en réserves pour réinvestissements exonérés correspondant au montant des opérations de réinvestissements en exonérations d'impôts opérées par la société de 1999 à 2009 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2015.

7.3. RESERVES A REGIME SPECIAL

La variation correspond au blocage par l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2019, du montant réinvesti dans les sociétés STBN et SGBIA pour 977 580 D.

7.4. RESULTATS REPORTEES

Le montant de 13 812 710 D correspond aux résultats reportés tels qu'ils découlent de l'affectation du résultat de l'exercice 2019 conformément à la 8ème résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2020.

7.5. RESULTAT PAR ACTION

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
- Résultat par action	0,604 D	0,783 D

7.6. SITUATION DES RESERVES ET RESULTATS REPORTEES NON SOUMIS A LA RETENUE A LA SOURCE AU MOMENT DE LEUR DISTRIBUTION FUTURE

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 2013- 54 du 30 décembre 2013, portant loi des Finances pour l'année 2014, les réserves et autres éléments des capitaux propres qui ne seront pas concernés par la retenue à la source de 5% applicable à partir du 01/01/2015 se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

(En DT)

Désignation	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Réserve légale	2 800 000	2 800 000
Réserve ordinaire	1 777 162	1 777 162
Réserve à régime spécial et réserves pour réinvestissement exonérés	1 816 338	1 816 338
Prime d'émission	2 418 750	2 418 750
Total	<u>8 812 250</u>	<u>8 812 250</u>

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

(En DT)

Note	Libellé	31/12/2020	31/12/2019
	Etat et collectivités publiques	13 163	12 333
	Personnels et comptes rattachés	161 166	145 494
	Sté de groupe	223 598	170 892
	Créditeurs divers	23 790	26 131
	Charges à payer	67 324	52 995
8-1	Produit perçus d'avance	952 017	578 348
8-2	Impôt à liquider	794 942	877 460
	Contribution Sociale de Solidarité	45 425	50 141
8-3	Provisions pour risque et charges	501 398	499 912
	Total	2 782 823	2 413 705

8.1. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Ce compte enregistre les intérêts des billets de trésorerie et des certificats de dépôt non encore courus.

8.2. IMPOT A LIQUIDER

Ce compte enregistre l'impôt sur les sociétés à payer au titre du bénéfice de l'exercice 2020.

8.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risques et charges correspond à hauteur de 499 912 D, à la provision constituée pour couvrir le risque lié au contrôle fiscal effectué en décembre 2010 portant sur la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2010 et objet de la taxation d'office notifiée en novembre 2016 réclamant un complément d'impôt en principal et intérêt de 689 932 D avec une correction à la baisse du report de l'IS de 185 267 D à fin 2010.

Suite au recours en justice de la société, le tribunal de première instance a ramené le complément d'impôt réclamé par l'administration fiscale à 523 356 D en principal et intérêts. La société a interjeté appel de cette décision.

En date du 20 mai 2019, la cour d'appel a confirmé le jugement de première instance. N'étant pas satisfaite, la société s'est pourvue en cassation auprès du tribunal administratif depuis le 20 novembre 2019. A la clôture des comptes 2020, aucune nouvelle n'est parvenue à la société à propos de l'issue de cette affaire.

NOTE 9- LES PRODUITS D'EXPLOITATION

REVENUS	(en DT)	
	31/12/2020	31/12/2019
<u>DIVIDENDES DES PARTICIPATIONS NON COTEES</u>	<u>14 360 705</u>	<u>15 052 032</u>
Dividendes des participations du groupe -non cotées	14 339 828	14 949 375
Dividendes des autres participations-non cotées	20 877	102 657
<u>DIVIDENDES DES PLACEMENTS COTES</u>	<u>445 167</u>	<u>1 918 230</u>
Dividendes des placements cotés	400 527	1 879 866
Dividendes SICAV	44 640	38 364
<u>PLUS VALUES DE CESSION</u>	<u>7 552</u>	<u>3 241 792</u>
plus-values sur cession des autres participations non cotées groupe		837
	<u>0</u>	<u>837</u>
Plus-value sur cession des actions SICAV	5 771	16 472
Plus-value sur cession des placements cotés	37	3 221 144
Plus-value sur cession autres placements cotés	1 744	3 339
	<u>7 552</u>	<u>3 240 955</u>
<u>REVENUS DES PLACEMENTS</u>	<u>4 051 606</u>	<u>4 524 006</u>
Revenus des billets de trésorerie	213 083	200 347
Revenus des obligations	149 815	92 551
Revenus des certificats de dépôt	3 678 159	3 844 195
Revenus des autres placements	10 550	386 913
<u>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>115 525</u>	<u>108 146</u>
Jetons de présence et autres produits d'exploitation	93 750	93 750
Produits Financiers hors exploitation	19 867	14 396
Autres Produits d'exploitation	1 908	-
<u>REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES</u>	<u>702 110</u>	<u>490 686</u>
Reprise des provisions sur titres de placement en bourse	578 523	490 686
Reprise des provisions sur titres de participation	123 587	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>19 682 665</u>	<u>25 334 892</u>

NOTE 10 - LES CHARGES D'EXPLOITATION

	(en DT)	
CHARGES	31/12/20	31/12/19
COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES	56 804	58 271
PERTE SUR TITRES	100 000	2 783
DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 486	-
DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	739 283	1 690 169
Dépréciation de titres non cotés		781 545
Dépréciation de titres cotés	739 283	908 624
CHARGES DE PERSONNEL	329 180	333 099
Salaires	281 962	287 891
Autres charges de personnels	47 218	45 208
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	326 561	337 257
Impôt et taxes	53 648	62 852
Diverses charges d'exploitation	272 913	274 405
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	58 276	61 191
TOTAL	1 611 590	2 482 770

NOTE 11 - TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(En DT)

Note 11: Tableau de détermination du résultat fiscal	2 020
Résultat comptable avant impôt	18 071 075
Réintégration	1 359 220
Provisions pour dépréciation des titres de placements	739 283
Provisions pour dépréciation des titres de placement déduit à hauteur de 50%	578 523
Amortissement voiture	41 414
Résultat fiscal avant déduction	19 430 295
Déductions	16 419 750
Dividendes	14 805 872
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation des titres en bourse ayant subi l'impôt	578 523
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation de participations	123 587
Revenus soumis aux retenues libératoires 35%	885 120
Revenus soumis aux retenues libératoires 20%	26 648
Résultat Fiscal avant déduction des provisions	3 010 545
Déduction des provisions sur titres dans la limite de 50% du bénéfice imposable	739 283
Résultat fiscal après déduction des provisions	2 271 262
Impôt sur les sociétés 2020	794 942

NOTE 12 - IMPOT SUR LES CAPITAUX MOBILIERS

(En DT)

Désignation		Désignation	
Revenus soumis aux retenues libératoires (35%)	885 120	Impôt sur les Capitaux Mobiliers 35%	309 792
Revenus soumis aux retenues libératoires (20%)	26 648	Impôt sur les Capitaux Mobiliers 20%	5 329
Total	911 768	Total	315 121

NOTE 13 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

- La variation des placements et autres actifs financiers est calculée par rapport au total de cette rubrique hors provisions pour dépréciation de titres de placement (Note 5).
- Les dividendes et autres distributions concernent les dividendes versés aux actionnaires tels que décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2019.

NOTE 14 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées entre la SPDIT et les autres sociétés du groupe SFBT concernent :

- Les dividendes encaissés au titre des participations de la SPDIT dans des filiales de la SFBT (note 3-1),
- Les opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du Groupe dont le solde s'élève au 31 Décembre 2020 à 9 700 000D. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un point et ont généré des produits financiers pour 213 083 D,
- L'assistance et la maintenance informatique par la S.I.T pour un montant annuel de 18 409 D hors taxes,
- La location auprès de la SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour un loyer annuel de 15 150 D hors taxes.

Tunis, le 17 Mars 2021

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « S.P.D.I.T. »
5, BOULEVARD M BEJI CAID ESSEBSI
CENTRE URBAIN NORD

- 1082 TUNIS -

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « S.P.D.I.T. », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers sont arrêtés par le conseil d'administration du 11 Mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au COVID-19. Ces états financiers font ressortir un total du bilan de 73 543 866 DT au 31 Décembre 2020 et un résultat bénéficiaire net de l'exercice clos à cette date de 16 915 587 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « S.P.D.I.T. » arrêtée au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « S.P.D.I.T. » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1. Evaluation des participations et des placements en actions

La société a un portefeuille significatif de participations en actions non cotées et de placements en actions cotées en bourse pour une valeur au 31 Décembre 2020 respective de 16 794 456 DT et 19 755 285 DT (cf. Notes aux états financiers N° 3 et N°5).

L'évaluation des participations et des placements est effectuée conformément au principe annoncé à la note N° 1.4 et en conformité avec la Norme comptable NC 07 relative aux placements.

Nous avons recalculé les provisions pour dépréciation constituées sur la totalité du portefeuille en référence à la valeur d'usage pour les actions non cotées et en référence au cours moyens boursier du mois de décembre 2020 pour les actions cotées.

2. Exhaustivité des revenus de dividendes

Les revenus de la société sont constitués à hauteur de 75 % de dividendes soit un montant de 14 805 872 DT au 31 Décembre 2020 (cf. Note aux états financiers N° 9).

Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des participations et des placements et avons pris connaissance des procès-verbaux des assemblées générales de

toutes les sociétés dans lesquelles la SPDIT détient une part au capital et nous avons recalculé le montant des dividendes revenant à la SPDIT à partir des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté définitif des comptes de l'exercice 2020.

Rapport du conseil d'Administration sur la gestion de la société

La responsabilité du rapport sur la gestion de la société incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers

au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant

réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001 – 2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Sami MENJOUR

Associé

« Audit Consulting Management »

Tarek ABDENNADHER

Associé



مراقبة تسيير وتصرف

AUDIT CONSULTING MANAGEMENT

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

S.A.R.L. au Capital de 5000 D- 67 Avenue

Jugurtha Mutuelle ville 1082

Tunis – Tunisie

Tél. : 216 71 843 724/216 71 795 819 – Fax : 216 71 280 774

TAREK ABDENNADHER

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Adresse: Immeuble Messai, 2ème
étage appartement A55, 48, avenue

Othmen Ibn Affen El Menzeh 8

Ariana. Tunisie.

T:+216 98 647 323

MF:1076496 L

**SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « S.P.D.I.T. »
BOULEVARD MOHAMED EL BEJI CAID ESSEBSI
CENTRE URBAIN NORD LA CHARGUIA
- 1082 TUNIS -**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que la Direction Générale nous a avisés de la réalisation des conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués que nous reportons ci-dessous.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations

mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A - Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- Poursuite du contrat de location avec la société SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1er avril 2011 et pour un montant annuel fixé à 15 150 DT, hors taxes.
- Poursuite du contrat d'assistance et de maintenance de logiciel avec la société informatique et télématique (SIT) pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 01 janvier 2014, pour un montant annuel de 16 200 DT, en hors taxes payable trimestriellement.
- Poursuite du contrat de maintenance de progiciel avec la société informatique et télématique (SIT) pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, à compter du 02 janvier 2014. Le montant de la charge au titre de 2020 s'élève à 2 209 DT, en hors taxes.

B - Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

A compter de l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 Avril 2020 et suite au changement du mode de gouvernance conformément à la loi transversale, les fonctions du Président du Conseil d'Administration ont été séparées de celles du Directeur Général. La société a nommé un Président de Conseil et confié la fonction de Directeur Général au Président Directeur Général en exercice à cette date.

- Le Conseil d'Administration du 18 février 2009 a donné à Monsieur Mohamed BOUSBIA le pouvoir pour fixer la rémunération du Président Directeur Général qui a été maintenue pour ses nouvelles fonctions de Directeur Général.
- Cette rémunération est composée pour l'exercice 2020 d'un salaire mensuel brut de 7 500 DT, d'un treizième mois de 7 000 DT brut et d'une gratification annuelle brute de 30 000 DT.
- Le Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société des frais afférents à cette voiture, ainsi que des frais d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone au titre de sa consommation personnelle. Ces avantages en nature ont totalisé 6 594 DT pour l'exercice 2020.
- Le président du Conseil d'Administration ne reçoit pas de rémunération de la SPDIT.

- L'Assemblée Générale du 16 Avril 2020 a alloué à chacun des membres du Comité d'Audit une rémunération annuelle nette de 4 000 DT.
- Les jetons de présence ont été fixés par l'Assemblée Générale du 16 Avril 2020 à un montant net de 8 000 DT par administrateur.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 17 Mars 2021

Sami MENJOUR

Associé

« Audit Consulting Management »

Tarek ABDENNADHER

Associé